

Les lendemains de fêtes ont parfois un goût amer... A la hausse du prix des carburants et de l'énergie s'ajoute désormais celle des denrées alimentaires. Dans le même temps, nos collectivités subissent toujours la baisse de leurs dotations alors que leurs missions n'ont peut-être jamais été aussi essentielles.

Dans tous les domaines, en premier lieu dans celui de la santé, où la tarification à l'activité pousse aux fermetures de lits et les soignants à l'épuisement, mais aussi dans celui de l'éducation ou des transports, cet abandon du service public ne conduit qu'à une seule réalité : l'accroissement des inégalités sociales et entre les territoires.

«Suivant que vous soyez puissant ou misérable», le vieil adage n'a jamais sonné aussi juste. On nous parle beaucoup de sécurité, mais si l'on veut bien regarder un petit peu plus loin que le bout de son kärcher, c'est dans cet abandon que réside la première des insécurités. L'insécurité face à l'emploi et face à la précarité, face à l'avenir... alors que l'on s'en prend à ce qui, depuis 1945, garantit l'égalité de toutes et de tous.

Et c'est une bien cruelle ironie que de vouloir nous faire croire que ce qui était possible hier, dans un pays ravagé par la guerre, ne le serait plus aujourd'hui... Que l'on ne s'y trompe pas, d'autres choix sont possibles. Et l'heure des choix approche, justement, au niveau national : à l'heure d'élire notre président ou notre député, c'est tout cela que nous aurons en tête.

Pierre Allard

### Augmentation des tarifs : ça continue, encore et encore...

Comme pour 2021, le président de la POL, maire de Saint-Junien, a fait adopter, pour 2022, une **nouvelle hausse des redevances**. En deux ans, les évolutions sont donc les suivantes pour notre commune :

- +13,43% pour l'eau ;
- + 5,96% pour l'assainissement collectif ;
- entre +2,97% et +5,75% (selon le nombre de collectes par semaine et la composition du foyer) pour les ordures ménagères.

La POL a même adopté l'instauration d'une nouvelle taxe, la « participation pour le financement de l'assainissement collectif », applicable à l'occasion du raccordement au réseau (25 €/m2 pour les nouvelles constructions ou 250 € forfaitaires pour les constructions existantes).

Les élus **Énergie citoyenne** ont voté contre toutes ces augmentations qui ne se traduisent pas par une amélioration du service rendu...

Il vous est dit que nous ne proposons rien ? C'est faux ! Notre groupe propose une **tarification sociale et écologique** de l'eau et de l'assainissement, en tenant compte du nombre de personnes composant le foyer, des revenus du foyer et du volume d'eau consommé. Et, en matière de gestion des ordures ménagères, Énergie citoyenne propose de **tout remettre à plat** et d'étudier la faisabilité d'un ramassage à domicile des déchets recyclables.

Loin des caricatures que d'aucuns veulent faire de nous, les membres du collectif Énergie citoyenne travaillent sans relâche pour proposer des solutions crédibles.

Pour nous contacter : [energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net) ou 06.46.66.24.97

Site internet : [www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr)

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

## Recensement Faites-leur bon accueil !



C'est jusqu'au 26 février que se déroule le recensement de la population. Pour Saint-Junien, qui compte plus de 10 000 habitants, la loi prévoit que, chaque année, il soit procédé au recensement de 8% des logements et donc des personnes qui y demeurent.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et la population officielle de chaque commune. Ces résultats sont importants puisqu'ils sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat à leur budget et pour comprendre l'évolution démographique des territoires. Ainsi, ils permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, gymnases, maisons de retraite...), de programmes de construction et de rénovation de logements ou bien encore de moyens de transport à développer...

Pour effectuer cette tâche, trois agents de la commune (tenus au secret professionnel) vont aller à la rencontre des habitants des logements désignés. Il s'agit de Vanessa Gaillot, de Jean-Luc Démerly et de Philippe Dubreuil. Ces agents seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore comportant leur photo d'identité ainsi que le sceau de la mairie et la signature du maire. Ils vous proposeront de vous faire recenser de façon dématérialisée, via internet, en remettant à chaque personne un code unique permettant de remplir directement le questionnaire en ligne sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Une solution pratique, simple, rapide et adaptée à la situation sanitaire. Toutefois, des questionnaires classiques seront également disponibles. Si des personnes sont dans l'impossibilité d'être présentes à leur domicile ou en difficulté pour répondre au questionnaire, elles peuvent contacter le service recensement au 05 55 43 06 94 ou par mail : [recensement2022@saint-junien.fr](mailto:recensement2022@saint-junien.fr).

## AGENDA

**Jusqu'au dimanche 13 février** : Exposition de Germaine Charrannac à la Halle aux grains.

**Mercredi 9 février** : Conte au pied de l'écran à 15h au Ciné-Bourse.

**Jeudi 10 février** : Café des langues de l'association VIALO à la médiathèque à partir de 19h.

**Dimanche 13 février** : Bourse aux vélos et au matériel organisée par l'ASSJ Cyclo, de 9h à 17h, à la salle des congrès du Châtelard. Infos et réservations au 06 98 33 32 13 ou 06 89 85 16 74 (blog : [assjcylo.centerblog.net](http://assjcylo.centerblog.net)).

**Samedi 26 février** : Taille des arbres fruitiers avec les Amis des fleurs de 14h à 17h. Rendez-vous à 13h45 au champ de Foire.

**Mercredi 2 mars** : La petite histoire, à 15h à la médiathèque.

**Jeudi 3 mars** : Conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire, à 18h30, à l'hôtel de ville.

**Mardi 8 mars** : Atelier consacré à la fabrication de bee wraps par le SYDED, de 14h à 16h, à La Parenthèse du O. Sur inscription au 07 61 64 42 75.

**Jeudi 10 mars** : Don du sang à la salle Amédée-Burbaud de 15h à 19h. Inscriptions sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr).

# Le P'tit DONJOUR

Bienvenue  
au potager !  
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - février 2022 - n°215

### Des lumières dans la nuit



Elles s'en sont allées peu après la rentrée comme pour mieux conclure les fêtes de fin d'année. Une fois encore, les décorations de Noël ont illuminé nos nuits d'hiver. Au chapitre des satisfactions, le projecteur de gobos, récemment acheté par la municipalité, a parfaitement joué son rôle et les petits disques de verre, visiblement polyglottes ont salué la nouvelle année en plusieurs langues... Un message de tolérance et de paix à méditer dans la période actuelle.

### Environnement

## Notre bien commun?



Ce que l'on voudrait ne plus voir.

Dépôts sauvages récurrents autour des éco-points, dégradations des équipements municipaux, tags... La liste des incivilités s'allonge et elle alourdit très sévèrement le travail du service de propreté, comme l'explique son responsable, Fabien Marot : « Pour prendre le seul exemple des éco-points, ce qu'il faut bien comprendre c'est que le SYDED fait appel à un prestataire qui se déplace avec un camion et une grue. Tout

ce qui reste au sol est à la charge des services de la commune et de la communauté de communes.

Nous devons aussi nettoyer les tags et nous avons remplacé les corbeilles du city stade qui avaient été vandalisées. Je voudrais également insister sur un point : nous sommes souvent contraints de collecter des déchets infectieux. Il faut que cela cesse, il en va de la sécurité des agents et de la salubrité de la ville. » Une situation d'autant plus diffi-

cile à supporter que la commune est particulièrement bien dotée en corbeilles et que la déchetterie est à seulement quelques kilomètres du centre-ville.

« Je regrette que nous ne puissions pas organiser une réunion publique sur ces questions au regard de la situation sanitaire. C'est vrai que nous incitons les gens à trier de plus en plus mais je crois que nous faisons tout notre possible en terme de communication pour que cela se passe bien » précise Eliane Croci, adjointe au maire en charge des travaux, des bâtiments et de l'espace public. Reste que la communication ne peut pas tout, dans un monde où l'individualisme et le mépris des autres souillent encore trop régulièrement ce qui nous est commun.

## SOMMAIRE

La propreté, c'est l'affaire de tous

Les 100 ans de Jeanne Laylavoix

La poésie à l'honneur

Le recensement a démarré

### Encombrants : comment s'inscrire ?

La collecte des encombrants ménagers se fait une fois par mois. Elle nécessite une inscription auprès de la mairie ou du service des ordures ménagères de la communauté de communes au moins une semaine avant la date prévue. Ils doivent être déposés sur le domaine public en limite de la propriété la veille du jour de la collecte après 19h. Les encombrants sont des biens qui ne logent pas dans une voiture et peuvent être portés par deux agents, à l'exception des déchets de travaux.

## Concours : les résultats



Le concours de poésie de la ville de Saint-Junien a été créé en 1985, sous l'impulsion de Patrick Ducros, d'Odette Claverie et de Pierre-Guy Félix.

En 36 ans, plus de 3 900 personnes ont participé au concours, ce qui équivaut à plus de 13 850 textes reçus. Cette année, le concours a rassemblé 95 participants avec 143 textes en poésie libre, 101 textes en poésie classique et 97 en improvisation. Les membres du jury (Françoise Vedrenne, Christian Boeswillwald, Claude Soulat, Sylvie Brugeal, Patrick Ducros et Thierry Granet, adjoint au maire) se sont réunis le lundi 10 janvier dernier, pour désigner les lauréats.

Pour la première fois, les trois lauréats du concours verront leur poème affiché sur les panneaux d'information de la ville.

**Poésie libre**

1<sup>er</sup> : Régine Rozenbaum pour *L'Attente*

2<sup>e</sup> : Jacqueline Paut pour *Chine*

3<sup>e</sup> : Andromaque Mizikas pour *Rage au coeur*

**Poésie classique**

1<sup>er</sup> : Alice Hugo pour *Le buste du poète*

2<sup>e</sup> : Nadine Fauvet Merle pour *La solitude à deux*

3<sup>e</sup> : Yvan-Didier Barbiat pour *Le galop du temps*.

**Improvisation**

1<sup>er</sup> : Patrick Villechaize pour *Les migrants*

2<sup>e</sup> : Alice Hugo pour *Tragique odyssée*

3<sup>e</sup> : Yvan-Didier Barbiat pour *Pour la liberté*

Le prochain concours s'ouvrira en mars prochain. Pour participer, contactez [patrick.ducros87@gmail.com](mailto:patrick.ducros87@gmail.com).

## Centenaire

## Bon anniversaire !



Le maire de Saint-Junien, Pierre Allard, et son premier adjoint, Hervé Beaudet, ont fêté avec Jeanne Laylavoix son centième anniversaire. Née faubourg Gailard, Jeanne, encore enfant, a suivi son père, contremaître en mégisserie, à Bédarieux où son patron l'avait envoyé diriger une nouvelle usine. Elle gardera de la région de sa jeunesse un souvenir impérissable qu'elle partage encore souvent avec ses proches.

De retour à Saint-Junien, l'alerte centenaire a exercé son métier de couturière dans la ganterie jusqu'en 1982.

De son union avec Louis Laylavoix en 1943 sont nés quatre enfants : Chantal, Annick, Yves et Bernard. Désormais grand-mère de six petits-enfants, elle a également six arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

## Développement durable

## Le potager sort de terre

### Projet majeur du programme de l'équipe municipale, le potager communal se met en place. Sur l'île de Chaillac, l'avenir a commencé.

Depuis le 12 juillet, sur l'île de Chaillac, Mathieu Alfonsi est à pied d'oeuvre pour que naisse le potager communal de Saint-Junien. Originaire de Dordogne, le jeune homme de 33 ans se reconnaît totalement dans le projet que met en place la municipalité. « *Après 5 ans de maraîchage privé, je suis heureux de travailler dans ce domaine qui me passionne. Et puis, ce projet d'une mairie qui souhaite faire ses légumes en régie, c'est vraiment très intéressant* » explique-t-il.

Le travail a commencé par l'observation du terrain, pour choisir le meilleur emplacement possible, et par le diagnostic des besoins. Le choix s'est finalement porté sur 6 hectares, mis à disposition par la communauté de communes Porte océane du Limousin qui est propriétaire de l'île.

Si l'heure est encore au nettoyage, avec notamment la mise en place d'un atelier d'insertion en partenariat avec l'association Aléas, la production commencera sans tarder. En effet, le potager devrait réaliser, cette année, 30 % de l'objectif qui lui a été fixé : couvrir à terme 80 % des besoins en légumes de la nouvelle unité centrale de production alimentaire (UCPA).

En 2023, ce sont entre 60 et 70 % des



Mathieu Alfonsi sur « son » île.

besoins qui devraient être couverts. En sachant que tout cela nécessitera inévitablement des ajustements.

Au niveau de la production, entièrement bio, on trouvera notamment des carottes, des navets, des radis, des tomates, des salades, des aubergines, des betteraves... Et pour donner une idée des volumes réalisés, il suffit de noter que le potager municipal devrait produire 18 tonnes de pommes de terre par an.

#### La première récolte aura lieu à l'automne prochain

Pour Jean-Marc Lescure, directeur du service voirie-espaces publics, l'intérêt du projet est son caractère à la fois global et collectif : « *Nous avons mené un gros travail prospectif. Maintenant, nous sommes heureux que Mathieu puisse bénéficier de la force de frappe de la collectivité, qu'il ne soit pas seul sur son île et qu'il ait la possibilité de se consacrer au coeur de son métier. Il faut aussi dire que le potager est un véritable choix et que cela a un coût de réaliser des repas plus sains et de réduire notre impact sur l'environnement.*

*Ce qui nous intéresse également beaucoup c'est la dimension pédagogique*

*de ce que nous mettons en place. Plutôt que chacun jardine de son côté dans son école, les élèves pourront découvrir la totalité du travail de la terre, de la plantation jusqu'à l'assiette* » conclut-il.

#### 30 tonnes de légumes seront produites chaque année

« *La mise en place du potager était un engagement fort de notre campagne électorale, qui colle parfaitement aux engagements du Plan climat, air, énergie territorial et à nos engagements en matière de développement durable. Cela démontre que l'on peut réellement changer nos façons de produire et de consommer à l'échelle d'une collectivité. Je crois d'ailleurs que le potager sera sans doute appelé à prendre une dimension intercommunale dans l'avenir, tout comme l'UCPA, en cohérence avec laquelle il a été pensé et qui peut encore augmenter sa production de repas* » explique Eliane Croci, adjointe au maire.

Un avis que partage Claude Balestrat, conseiller municipal plus spécialement chargé du potager : « *Nous faisons vivre notre décision d'avoir une production locale et bio pour nos enfants et ce, dès la crèche. Il faut bien se rendre compte de ce que cela représente. Sur ces 6 hectares, nous allons produire 30 tonnes de*

*légumes par an et l'unité de transformation se trouvera à 5 km de là ! Ce qui signifie aussi qu'elle a été pensée pour recevoir les légumes bruts et elle est également équipée d'une conserverie. Nous voulons vraiment que ce projet soit porteur du flambeau de la transition alimentaire sur ce territoire et qu'il fonctionne au maximum en autonomie. L'apport organique nécessaire aux cultures sera par exemple entièrement issu du broyage de déchets fournis par le service des espaces verts. L'aspect pédagogique est important lui-aussi, c'est vraiment un très beau projet que nous avons* » note l'élu.

Après l'ouverture de l'UCPA à la rentrée des vacances d'automne, le démarrage de l'activité du potager constitue la deuxième étape de la transformation complète du système de restauration collective de la ville. Elle démontre que la possibilité de produire localement et en bio, à l'échelle d'une commune, peut exister même si cela engage un coût supplémentaire pour la collectivité.

Cela signifie qu'une véritable transition alimentaire exigera non seulement une volonté politique mais aussi des moyens dédiés importants. S'il est bon de rêver, il faut rêver sérieusement.

## Elections

Vous souhaitez participer aux prochains scrutins électoraux ? Cependant vous avez déménagé sur la commune, vous êtes nouvel arrivant ou jeune majeur. N'hésitez pas à consulter le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) afin de vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune.

Les inscriptions sont possibles en ligne jusqu'au 2 mars et auprès du service élections de la ville jusqu'au 4 mars. Renseignements au 05 55 43 06 95.

#### Biennale d'arts naïf et singulier

La biennale d'arts naïf et singulier sera un temps fort de l'année 2022 en Porte océane du Limousin. L'office de tourisme organise cet événement depuis plus de 20 ans et souhaite faire appel à des bénévoles. La biennale se tient du 30 juillet au 13 septembre à Saint-Junien et du 30 juillet au 28 août à Rochechouart et Saint-Brice-sur-Vienne.

L'office recherche des personnes bricoleuses, enthousiastes et sensibles à l'art :

- pour concevoir et mettre en place la signalétique (conception dès maintenant et mise en place une semaine avant le 30 juillet) ;

- pour préparer le vernissage du 30 juillet ;

- pour aider à l'encadrement des ateliers d'initiation artistique (2 après-midis /semaine sur les 3 semaines d'août).

Si ces missions vous intéressent, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme : [biennale.poltourisme@gmail.com](mailto:biennale.poltourisme@gmail.com) ou 05 55 02 17 93.

#### Tournée cadastrale

Le géomètre cadastrateur Henri Beaufills est actuellement de passage sur la commune afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan du cadastre. Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre éventuellement contact avec les administrés propriétaires fonciers.

#### Petite enfance

Les temps d'accueil collectif pour les assistants maternels se déroulent :

- dans les locaux du relais petite enfance, les mercredis des semaines impaires de 8h30 à 12h et tous les vendredis de 9h à 11h ;

- à la Parenthèse du O, à Fayolas, les mercredis des semaines paires de 8h30 à 12h.

Les permanences du relais ont lieu les mercredis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 11h à 12h30.

Le lieu d'accueil enfants-parents est ouvert les lundis de 8h30 à 12h30.

#### Médiathèque

La médiathèque de Saint-Junien dispose de nombreux ouvrages adaptés à tous les publics. Cela va des ouvrages en « grands caractères » aux livres audio, en passant par les ouvrages dits « DYS », c'est-à-dire qui prennent en compte la dyslexie. Une collection aussi riche que diverse, à laquelle s'ajoute un service adapté lui-aussi, assuré par les agents de la médiathèque, que cela soit pour des conseils de lecture ou pour le portage à domicile. Enfin, avec cette volonté de favoriser le plaisir de lire pour tout le monde, l'inscription à la médiathèque est désormais gratuite pour tous depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

#### Maternelle

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leur enfant né en 2019 (ou 1<sup>er</sup> trimestre 2020 sous réserve de places disponibles) doivent retirer une fiche d'inscription au service éducation de la mairie (ou sur le site [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)) et la remettre avant le 29 avril 2022. Renseignements au 05 55 43 06 88 ou [education@saint-junien.fr](mailto:education@saint-junien.fr).



**Saint-Junien**

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste-Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél. 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)

Directeur de publication : Pierre Allard

Rédaction et photos : service communication

Impression : Rivet, Limoges  
5 900 exemplaires